

## Communiqué de presse de la CGEM

Certains organes de presse se sont fait écho récemment d'une information selon laquelle Mme Saida Lamrani Karim aurait quitté la CGEM en signe de protestation contre "l'entrée de la Confédération en politique », allusion faite à la représentation de la CGEM au sein de la Chambre des Conseillers.

A cet effet, la CGEM tout en réfutant énergiquement ces allégations mensongères et déplorant que lesdits organes de presse n'aient pas pris la précaution de s'informer à la source -comme le veut la déontologie journalistique- tient à apporter les précisions suivantes à l'attention de l'opinion publique :

Mme Lamrani Karim n'a pas quitté la CGEM. Mme Saida Lamrani Karim est toujours membre de la CGEM et représente le groupe Safari, dont les filiales sont membres également de la Confédération.

A l'issue des élections à la Présidence de la CGEM, tenues le 12 mai dernier, et comme stipulé par ses Statuts et son Règlement Intérieur, la Confédération a renouvelé son Bureau. La composition du Bureau de la CGEM a été votée par son Assemblée générale électorale le 12 mai 2015. Mme Saida Lamrani Karim, à sa demande et comme convenu avec la Présidente Mme Miriem Bensalah-Chaqroun lors du premier mandat de cette dernière, a exprimé le souhait de ne pas être reconduite dans le Bureau de la CGEM pour le deuxième mandat, en vue de se consacrer -outre des raisons strictement personnelles - aux activités de son groupe. De plus, Madame Saida lamrani Karim reste très impliquée et très active au sein de la Confédération dont elle co-préside l'un des plus importants conseils d'affaires à savoir Le Club des Chefs d'Entreprises France Maroc.

Quant au processus électoral des représentants de la CGEM à la Chambre des Conseillers, il a commencé le 28 juillet 2015, avec l'adoption à l'unanimité, par le CA de la CGEM, de la Charte électorale et s'est achevé le 2 octobre dernier avec l'élection desdits conseillers. Ce processus n'a aucun rapport avec le renouvellement des instances dirigeantes de la CGEM, et notamment le Bureau dont la composition est connue depuis le 12 mai 2015 preuve s'il en est de la désinformation tendancieuse véhiculée